Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

Chazey-sur-Ain, le 13 novembre 2026

A l'attention des Conseillers communautaires titulaires de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

\+ copie pour information :
↳aux Conseillers communautaires suppléants
↳aux Conseillers municipaux

Nos réf. : 2026-0404/JLG/TCO/VBB/CCA

Cher(e) collègue,

Le Conseil communautaire se réunira :

Jeudi 19 novembre 2026 à 18 heures
à Chazey-sur-Ain – Amphithéâtre

Ordre du jour :

- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 1er octobre 2026
- Information sur les décisions prises par le président au titre des délégations de pouvoir données par le Conseil communautaire, et sur les arrêtés

Désignations

- Nomination complémentaire de membres du conseil de développement
- Désignation d'un nouveau délégué suppléant pour la commune de Douvres au Syndicat Mixte du SCoT BUCOPA
- Désignation de représentants : Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI), Comités agricoles de territoire de la Chambre d'Agriculture de l'Ain, Société d'Economie Montagnarde de l'Ain (SEMA)

Institution et administration

- Pacte de gouvernance et projet de territoire : débat
- Information : débat sur l'organisation de la compétence eau et assainissement

Finances – Mutualisations

- Dissolution de l'EPIC de l'office tourisme Pérouges Bugey Plaine de l'Ain au 31 décembre 2026 et reprise de l'office de tourisme communautaire en régie directe, sous forme de service public administratif, à compter du 1er janvier 2027

- Communication sur les comptes certifiés 2025 des associations ayant perçu une subvention annuelle supérieure à 75 000 €
- Règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'appel à projet annuel dans les domaines du sport, de la musique, de la culture, de la solidarité, de l'insertion, de la jeunesse
- Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) du PIPA : conventions de portage foncier et de mise à disposition avec l'EPF

Fonds de concours

- Attribution d'un fonds de concours petit patrimoine à Sault-Brénaz (6 000 €)
- Attribution de fonds de concours généralistes à Ambérieu-en-Bugey (592 313 €), Bettant (1 161 €), Joyeux (22 426 €), l'Abergement-de-Varey (4 503 € et 14 625 €), Lhuis (97 000 €), Marchamp (12 320 €), Montagnieu (11 984 €), Oncieu (20 813 €), St-Jean-de-Niost (102 725 € et 13 392 €), St-Maurice-de-Rémens (130 007 €), Serrières-de-Briord (8 248 € et 4 531 €) et Villebois (25 270 €)
- Information sur les fonds de concours V7

Mobilités

- Fin de l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique et trottinettes électriques au 31/12/2026
- Modifications du règlement d'exploitation du service de transport à la demande (Touquan) et modification du prix du service
- Aménagement de cheminements modes actifs sur la Rue des Granges et requalification de la ZAE de la Leppe à Meximieux - Validation de l'avant-projet, plan de financement, convention de délégation de maitrise d'ouvrage et demandes de subvention

Economie-Commerce et Formations

- ALCHIMIE PROD : Actualisation N°4 du règlement d'intervention du dispositif, afin de mettre à niveau les critères d'éligibilité au regard de la règlementation européenne et attributions de subventions (Roset SAS, société ICP, SARL STJ et SCI MARTY)
- Subventions : Bugey Développement pour le forum 2027 « Destination Entreprises » à Belley, ORSAC pour le programme Moby'Lam 2027, Centre social Le Lavoir pour les actions Go-On pour la Langue Française
- Subventions Mission Locale Jeunes : convention principale 2027-2029, Projet « Rebondir 2027-2029 » et Participation financière au service logement

Habitat -Urbanisme et Gens du voyage

- Versement d'aides en faveur des bailleurs sociaux dans le cadre de la mise en place du PLH et de la signature des contrats territoriaux : Semcoda à Meximieux (20 000 €)
- Attribution d'une subvention au bailleur Logidia pour une opération de démolition située sur la commune de Villebois (55 252 €)

Gestion des déchets

- Règlement de collecte : mise à jour
- Contrat avec l'éco-organisme en charge des filières : Articles de Bricolage et de Jardinage non thermiques, Jeux / Jouets et Eléments d'Ameublement

Personnel communautaire

- Modification et mise à jour du tableau des effectifs

Présentation rapport d'activité

- Communication du rapport d'activité du Syndicat de la Rivière Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) pour 2025.

Les projets de délibérations ci-joints constituent la note explicative de synthèse au regard de l'article L2121-12 du CGCT et je vous prie de bien vouloir vous en munir pour la séance.

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à tout conseiller communautaire titulaire de n'importe quelle commune membres de la CCPA par le biais de la procuration jointe à la présente convocation.
Pour les communes disposant d'un conseiller communautaire suppléant, ce dernier peut voter en lieu et place de son conseiller titulaire, uniquement si ce dernier en a avisé le président de séance (possibilité d'utiliser le document-ci-joint).

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, à mes sentiments distingués.

Le Président
de la Communauté de communes,



Jean-Louis GUYADER